



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 10 février 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- [Mise à jour des députés siégeant aux conseils des ARS](#)

Adoption du PLFSS 2025 par l'Assemblée nationale - L'Assemblée nationale a adopté en nouvelle lecture le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025. Les motions de censure successives ont toutes été rejetées. Le texte a été transmis au Sénat.

La commission des Affaires sociales du Sénat approuve le PLFSS 2025 - Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 a été approuvé sans modification par la commission des Affaires sociales au Sénat, laissant présager une adoption définitive la semaine prochaine en séance. La rapporteure générale, Elisabeth Doineau, a souligné la nécessité de donner de la visibilité aux directeurs d'hôpitaux et d'EHPAD, malgré un déficit prévu de plus de 22 milliards d'euros, bien supérieur aux 16 milliards initialement prévus. Elle a appelé à des mesures structurantes pour financer le système de protection sociale à l'avenir.

Le PLF validé par le Conseil constitutionnel - Le projet de loi de Finances pour 2025 a été validé hier par le Conseil constitutionnel. Deux saisines avaient été reçues, l'une du RN et l'autre des députés Insoumis, portant sur divers articles du PLF. Les députés Insoumis contestaient notamment l'abaissement du seuil de franchise de TVA et plusieurs dispositions concernant les collectivités locales.

Fin de vie - La porte-parole du gouvernement, Sophie Primas, a confirmé que le Premier ministre François Bayrou souhaite deux textes distincts sur les soins palliatifs et l'aide active à mourir, qui seront probablement présentés au Parlement en mai. Cette position ferme contraste avec la préférence de la ministre Catherine Vautrin et de l'Élysée pour un seul texte. Les modalités sont encore en cours de détermination, mais il est clair que le gouvernement ne repart pas de zéro.

Endométriose - Le gouvernement a annoncé suivre l'avis de la Haute autorité de santé et rembourser dès à présent, dans le cadre du forfait innovation, le test salivaire utilisé pour le diagnostic de l'endométriose. Les 2500 premières femmes concernées seront incluses dans une étude clinique dont les résultats conditionneront une éventuelle généralisation du remboursement.

Sommet de l'IA et santé - Au cours de son entretien sur le sommet de l'IA qui va se tenir cette semaine, Emmanuel Macron a mis en avant les apports de l'intelligence artificielle en matière de santé, notamment dans la lutte contre le cancer et pour déléguer certaines tâches au travail. Il a insisté sur le fait que l'IA ne remplacera pas tout. Le sommet de l'IA doit aboutir à la création d'une fondation pour l'intérêt général, financée par des acteurs privés et publics, avec un objectif de lever 2,5 milliards d'euros sur cinq ans pour sécuriser et contrôler l'accès aux données, notamment en santé.